
Adresse de la société populaire de la Ferté-Alais qui témoigne avoir été pénétrée d'horreur en apprenant la conspiration qui voulait asservir la patrie, lors de la séance du 19 germinal an II (8 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la Ferté-Alais qui témoigne avoir été pénétrée d'horreur en apprenant la conspiration qui voulait asservir la patrie, lors de la séance du 19 germinal an II (8 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 318-319;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29263_t1_0318_0000_3

Fichier pdf généré le 01/02/2023

liberté et la lecture du décalogue républicain, et des commandemens révolutionnaires de la Montagne.

Un membre rappelle l'ordre du jour, la nomination des commissaires auprès de la Convention nationale, et dit :

« Citoyens,

« La liberté que nous devons au représentant du peuple Bo, nous ordonne, sans contredit, de témoigner à la Convention nationale les sentiments révolutionnaires qui nous ont toujours animés, notre horreur pour tous les tyrans, le triomphe que nous avons assuré de la raison et de la philosophie, nos offrandes patriotiques en tout genre, malgré la médiocrité connue de nos ressources.

Je propose donc une adresse à la Convention nationale, dont le but sera de lui rappeler les sacrifices sans nombre que les sans-culottes de Saint-Flour ont faits pour le succès de la Révolution, l'opprobre auquel ils ont toujours voué les rois, les nobles et les prêtres, l'horreur que vient de leur imprimer, la nouvelle conspiration dont la découverte est due à l'énergie de la sainte Montagne, et enfin nos besoins extrêmes en subsistances. »

L'assemblée adopte ces propositions à l'unanimité et nomme à ce sujet pour commissaires auprès de la Convention nationale deux de ses membres F. Gizoline et Emile Fontanier (1).

•

[*La Sté popul. de la Ferté-Alais, à la Conv. ; 13 germ II*] (2).

« Législateurs,

La Société populaire de la Ferté-Alais est une de celles qui a été le plus pénétré d'horreur en apprenant la conspiration qui vouloit asservir notre chère patrie; quoi il est possible qu'il ait existé des hommes assez insensés, assez pervers pour nous préparer des fers, et c'est au sein de la capitale de la Révolution, c'est auprès de la représentation nationale même que les traîtres préparoient les traits qui devoient faire couler à grands flots le sang des patriotes. Plus audacieux que les despotes conjurés ils prétendoient ces monstres, ce que ne pourroit la terre entière, l'anéantissement de notre liberté.

Déjà les parricides allumoient les torches de la guerre civile, distribuèrent les poignards et désignoient à la mort les plus vertueux patriotes, et pour comble d'horreur ils osoient espérer que le peuple participeroit à leur crime.

Périssez donc, misérables instruments qu'emploient les tyrans conjurés; les lâches ont besoin d'hommes tels que vous, et puisque vous êtes vendus au crime, pourriez-vous prétendre à tout autre chose qu'à l'échafaud; que votre mémoire périsse, à jamais, ou si vos noms sont prononcés que ce soit pour exprimer le souvenir des plus grands crimes.

(1) C 300, pl. 1056, p. 3, signé FONTANIER, GIZOLINE, et n° 4, séance du 1^{er} germ. II, signée BALDEAU (présid.), RAMES (secrét.), ARBET (secrét.); Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t) et 22 germ.; *Mon.*, XX, 201; *J. Perlet*, n° 568; *Débats*, n° 570, p. 376 et 571, p. 392.

(2) C 300, pl. 1056, p. 6 et 7; Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 571, p. 392.

C'est dans votre sein, Législateurs nos représentants, que nous portons nos sentiments d'indignation en pensant à la récompense que préparoient à vos glorieux travaux les plus scélérats des hommes! A votre perte étoit attachée celle de la liberté; vous avez découvert les traîtres, vous vivez, vous siégez sur la sainte Montagne, donc la liberté nous est assurée et la patrie sauvée.

Restez à votre poste, nous vous le disions encore, il y a peu de temps, et l'évidence a vérifié en ces jours d'alarmes de quelle nécessité vous êtes pour notre bonheur et notre sûreté. Que la majesté du peuple vous investisse, que sa force vous soutienne contre les méchants; parlez au nom de la loi, nous accourerons et nous saurons plutôt mourir que de ne pas défendre nos libérateurs.

Ennemis déclarés de la tyrannie n'accordez pas de trêve à leurs partisans, nous vous aiderons pour défendre la liberté.

Que les armes qui renverseront les fronts couronnés ne sont-elles forgées par nous; nous y contribuons au moins en fabriquant la matière subtile qui nous vengera des maux qu'ils nous font endurer. Nous applaudissons à tous vos travaux, il est glorieux au Comité de salut public d'avoir sauvé la France entière contre tant de dangers; une telle découverte est une victoire aussi brillante que décisive pour la liberté; elle est autant la perte de nos ennemis que le garant de nos succès à venir, nous aimons la patrie, nous honorons ceux qui lui sont restés fidèles, pourquoi donc la calomnie poursuit-elle déjà la mémoire, à jamais glorieuse des martyrs de la liberté : Challier, Marat et Pelletier! Nous saurons respecter la gloire immortelle dont ils se sont couverts. Ils sont morts pour la patrie, cet éloge doit confondre leurs calomnieurs. »

P. c. c. : LEGENDRE (présid.), DUCLOS (v.-présid.), PROVOST (secrét.).

[*Extrait du p.-v. de la Sté popul. Séance du 10 germ. II*].

« Un membre a demandé qu'il soit fait par la Société une adresse à la Convention nationale pour la féliciter sur ses glorieux travaux et notamment sur la découverte de la conspiration qui était prête d'éclater.

Sur sa proposition appuyée par plusieurs membres, la société consultée par le président, il a été arrêté que les c^{ns} Marquet, Robert l'aîné, Boisset et Robert le jeune sont chargés de rédiger cette adresse et d'en soumettre le projet à la Société à la prochaine séance, ce qu'ils ont promis.

[*Séance du 13 germ. II*].

Le cⁿ Boisset, au nom des c^{ns} Marquet, Robert l'aîné et Robert le jeune, chargés de rédiger l'adresse à la Convention nationale, conformément à l'arrêté contenu au procès-verbal de la séance dernière, a fait lecture du projet de cette adresse. La Société, après l'avoir entendu, a fait retentir la salle d'applaudissemens, et il a été arrêté que cette adresse seroit transcrite au long au procès-verbal, et que l'expédition d'icelle qui seroit certifiée par le président de la Société, seroit portée incessamment à la Con-

vention nationale, par les c^{ms} Boisset et Robert l'aîné, nommés et choisis à cet effet par tous les membres de la société qui étoient présents à la séance. Lesquels c^{ms} Robert et Boisset, ont chacun à leur égard accepté ladite commission.

P. c. c. : LEGENDRE (*présid.*), DUCLOS (*v.-présid.*), ROBERT j^c.

s

[*Le trib. du distr. de Charolles, à la Conv. ; 11 germ. II*] (1).

« Représentants d'un peuple libre,

La nouvelle conjuration que vous venez de déjouer nous a saisis de la plus forte indignation; mais elle aura, comme toutes celles qui l'ont précédée, l'effet de consolider plus vite la révolution. Courage, nous en viendrons à bout, et nous ne sommes en peine que du tribut d'admiration et de reconnaissance que vous méritent tant de bienfaits. »

FRICAUD, DRUYMON, TRENICAUD, AUBERT.

t

[*Le distr. de Sarrebourg, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Représentans du peuple français,

Des conspirateurs vendus aux tyrans avaient osé concevoir le dessein insensé de renverser la liberté pour asseoir de nouveaux trônes sur ses débris. Les fondateurs de la République devaient périr sous le fer remis à ces monstres par les rois! Les Français allaient se réveiller esclaves. Les citoyens armés les uns contre les autres étaient près de s'entr'égorger! Montagnards inébranlables, encore une fois le peuple vous doit son salut. Vous avez parlé et les conspirateurs ne sont déjà plus. Rien n'échappe à vos regards qui percent tous les voiles. Le crime ne peut se soustraire nulle part à vos coups aussi prompts que terribles. Vous venez, en livrant aux supplices leurs plus dangereux espions, d'anéantir les dernières espérances des despotes ligués contre nous, vous avez, en mettant à l'ordre du jour la vertu et la justice, battu la charge qui doit rallier les peuples et exterminer les oppresseurs. La France, l'univers bientôt va vous devoir autant qu'à la nature même. Si elle a créé l'espèce humaine, vous l'avez arrachée à tous ses ennemis, à tous les maux, à tous les crimes, pour la rendre à toutes les vertus, à la dignité et au bonheur; vous l'avez rendue capable de voir les beautés, de sentir la grandeur et les bienfaits de la nature.

Représentans, dignes des grandes destinées qui vous sont confiées, continuez avec le même courage, avec le même succès vos imposantes fonctions. Vous trouverez toujours le peuple autour de vous pour vous aider à sauver la liberté. Les citoyens du district de Sarrebourg qui prouvent chaque jour par des sacrifices nouveaux leur attachement à la cause de l'égalité, ont été des premiers à applaudir lorsque la hache de

la loi a frappé l'infâme Capet, et quand le 31 mai vous avez abattu l'hydre du fédéralisme. Ils applaudissent de même aujourd'hui que vous venez de faire tomber la tête des conspirateurs qui voulaient corrompre la République pour la perdre, et prenaient le masque du patriotisme pour égorger les patriotes. Déjà nos soldats menaçant et bouillant d'impatience mettent en avant leurs bayonnettes redoutables, ils vont mêler le sang des satellites armés du despotisme avec celui de leurs satellites cachés au milieu de nous; ils vont mettre le sceau à votre ouvrage et grâce à vous, grâce à eux la fin de la seconde année de la République sera celle de la tyrannie. »

RUDEAU, GEOFFROY, JACQUART, SCOLLI, DOGNON, JORDY (agent nat.), CRENT.

u

[*La Sté popul. de Varennes-sous-Montsoreau, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Fondateurs de la République,

Vous avez notre confiance. En déjouant la conjuration infernale ourdie sourdement par les esclaves soudoyés du ministre britannique, vous avez encore une fois sauvé la République. Continuez, invincibles Montagnards, à poursuivre les auteurs et les complices de cette trame perfide qui devoit comprendre dans sa proscription tous les vrais patriotes, tous les défenseurs déclarés de la Révolution. Tous les traîtres sont les ci-devant nobles, les ci-devant privilégiés et les prêtres. Empressez-vous de faire justice au peuple de toutes ces castes de lâches et de perfides. Renversez les clochers, démolissez les églises, derniers hochets de la superstition. Agissez sans ménagement envers les factieux. Vengez la patrie, que le glaive ne cesse de frapper que lorsque nous ne rencontrerons plus de têtes coupables. Lancez la foudre du haut de la Sainte Montagne contre les ennemis extérieurs. Et si 1 200 000 hommes ne suffisent pas pour assurer le succès de la campagne présente, appelez le peuple entier, il est là. Soumis à loy, il n'attend que votre voix pour marcher; parlez, les esclaves mercenaires des puissances coalisées auront bientôt appris à connoître ce que peut le génie de la liberté.

Grâces immortelles vous soient rendues, Républicains fermes et intrépides, qui, en vous épurant avez séparé de la partie saine de la Montagne les membres gangrenés que vous avez livrés à la vengeance nationale. Nous applaudissons à ce courage magnanime qui vous a fait braver la mort à la vue des assassins. Nous vous félicitons de l'énergie avec laquelle vous avez brisé les couteaux préparés aux vertueux républicains. Cette époque salutaire ornera les annales de notre Société populaire et ce que vous avez fait pour notre bonheur sera éternellement gravé dans nos cœurs. Recevez notre reconnaissance. Perfectionnez le gouvernement révolutionnaire; restez constamment à votre poste pour la prospérité de la République dont vous avez bien mérité. Nous sommes à la patrie. Nous vous seconderons en développant au peu-

(1) C 300, pl. 1056, p. 13; *Débats*, n° 371, p. 392.

(2) C 298, pl. 1040, p. 8; Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 571, p. 392.

(1) C 300, pl. 1056, p. 17; Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 371, p. 392.